



Communiqué de presse

Paris, le 19 juillet 2016

Jean-Paul Delevoye succède à Ivan Renar à la présidence de l'Association Française des Orchestres (AFO)

L'ancien président du Conseil économique social et environnemental et ministre Jean-Paul Delevoye a été élu président de l'AFO lors de l'Assemblée générale de l'association, le 11 juillet dernier à Aix-en-Provence. Ivan Renar devient président d'honneur de l'AFO.

Homme politique français, ancien parlementaire, ministre et médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye a été maire de Bapaume et président de la Communauté de communes du Sud Artois jusqu'en 2014. Il a présidé, de 1992 à 2002, l'Association des maires de France puis, de 2010 à 2015, le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Jean-Paul Delevoye, un homme de dialogue au service de la culture

Par cette élection, l'Association Française des Orchestres réaffirme sa volonté de se positionner comme une instance de dialogue et de concertation entre les acteurs de la vie musicale en France et à l'étranger : artistes, élus, administrations, organisations représentatives et professionnelles.

Les missions de service public assurées par les orchestres français (création, production, diffusion, formation, actions culturelles,...) sur l'ensemble du territoire s'incarnent ainsi dans une nouvelle personnalité.

Jean-Paul Delevoye s'attachera à soutenir le projet national pour la musique engagé par son prédécesseur Ivan Renar : *"La place de l'humain [dans la société] est l'enjeu du XXI^e siècle, la culture (...) permettant à chacun de se construire et d'être libre de ses choix."*¹

Contact Presse AFO

Clémence Quesnel

Chargée de production / communication

Tél. : 01 42 80 26 27

Mél. : cquesnel@france-orchestres.com

Suivez-nous sur :

FB : @franceorchestres

TW : @aforchestres

A propos de l'AFO

L'AFO (france-orchestres.com) est l'organisation professionnelle des orchestres en France créée à l'initiative des orchestres permanents avec le soutien de la DGCA – Ministère de la Culture en 2000.

- Observatoire de la profession, l'AFO organise la collecte et le partage d'informations relatives à l'activité des orchestres membres.
- Centre de ressources, l'AFO accompagne les orchestres sur des questions communes dans tous les domaines de leur activité : études, publications, stages de formation.
- Porte-parole de la profession, l'AFO contribue à la définition des politiques culturelles et à la coopération internationale : rencontres thématiques, manifestations, réseau européen des orchestres.

L'AFO anime le Réseau Européen des orchestres (orchestras-forum.eu). Elle adhère également aux organisations européennes Pearle et Culture Action Europe.

¹ Jean-Paul Delevoye, discours de clôture des 5e Rencontres d'Accord Majeur, 12 juillet 2016